



PAS DE CONDITIONS DE TRAVAIL INDIGNES

Dans les domaines skiables, des salarié·es travaillent encore sans accès à des toilettes.
En 2026, c'est inadmissible.

NOTRE DIGNITÉ
VAUT PLUS QUE
LEURS PROFITS

la cgt
Transports et domaines skiables
**ÉGALITÉ
RESPECT
DIGNITÉ**

la cgt
Transports et domaines skiables
**LE
8 MARS
C'EST TOUTE
L'ANNÉE**

la cgt
Transports et domaines skiables
**ENSEMBLE,
ON EST
PLUS
FORT·ES**

À l'occasion du 8 mars 2026, **la CGT des Domaines Skiables** dénonce des conditions de travail indignes.

Près de **25 % des postes sont encore sans toilettes à proximité**, malgré :

- des millions d'euros de bénéfices
- les obligations du Code du travail
- les accords de branche depuis 2012

Des salariées et salariés témoignent.

Une saisonnière en Savoie a dû faire ses besoins... dans un seau.

La CGT a interpellé le patronat (Domaines Skiables de France), les préfets, les services de l'État et le ministre du Travail et des Transports.

Nous exigeons des conditions de travail dignes pour toutes et tous.



CGT domaines skiables
371, chemin de la rotonde
73000 CHAMBÉRY



cgtdomainesskiables@orange.fr